

# Parcs & Réserves pour les générations futures



## PLANTING D'ARBRE EN FACE DU PARC NATIONAL DU BANCO



LA GESTION DU PARC NATIONAL DE TAÏ ATTEINT DES STANDARDS INTERNATIONAUX SELON UNE RÉCENTE ÉVALUATION.



L'OIPR ET SES PARTENAIRES ÉVALUENT L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE MABI-YAYA À L'AIDE DE L'OUTIL IMET.

## 8 Parcs nationaux

Parc national d'Azagny  
21 850 ha

Parc national du Banco  
3 438 ha

Parc national de la Comoé  
1 148 756 ha

Parc national des Iles Ehotilé  
722 ha

Parc national de la Marahoué  
101 000 ha

Parc national du Mont Péko  
34 000 ha

Parc national du Mont Sangbé  
97 554 ha

Parc national de Tai  
508 186 ha

## 18 Aires Protégées



## 10 Réserves naturelles

Réserve de faune et de flore  
du haut Bandama  
122162 ha

Réserve scientifique de Lamto  
2617 ha

Réserve de faune d'Abokouamékro  
20430 ha

Réserve naturelle intégrale  
du Mont Nimba  
5092 ha

Réserve naturelle de Dahliafleur  
148 ha

Réserve partielle de faune du N'Zo  
27830 ha

Réserve naturelle de Mabi-Yaya  
61282 ha

Réserve naturelle partielle d'Aghien  
5675 ha

Réserve naturelle de Bossématié  
21960 ha

Réserve naturelle du Cavally  
68192 ha

Un réseau de dix-huit (18) Aires Protégées d'une superficie de  
**2 250 243 hectares** soit **6,98%** du territoire national.

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Général TONDOSSAMA Adama  
Directeur Général

### DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Colonel OUATTARA Kassoum D.  
Directeur de l'Administration et des RH

### RÉDACTEUR EN CHEF

Germain EHIMANCE  
Chef SERCOM - Direction Générale

### COMITÉ DE RÉDACTION

Germain EHIMANCE  
Chef SERCOM - Direction Générale

Kipré Jonas Christain NAKA  
Administrateur SERCOM - Direction Générale

COULIBALY Mamadou  
Assistant SERCOM - Direction Générale

MEITE Namory  
Chef SERCOM DZSO

TOURE Yacouba Eric  
Assistant SERCOM DZSO

Cne ZEHITA Bi Toguié Alfred  
Chef SERCOM DZS

Mme Bamba Magbè  
Chef SERCOM DZNE

N'DAH Eba Danielle  
Stagiaire SERCOM - Direction Générale

Lt KONÉ Yaya / DZO

Cne SINAYOGO Yaya / DZO

Col Basile KROU / DZC

### INFOGRAPHIE

COULIBALY Mamadou  
Assistant SERCOM - Direction Générale

## OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES

ABIDJAN COCODY les II Plateaux, face à l'école la Pépinière  
Tél.: 27 22 41 40 59 - 06 BP 426 Abidjan 06 - [www.oipr.ci](http://www.oipr.ci)



## PLANTING D'ARBRE EN FACE DU PARC NATIONAL DU BANCO

À l'occasion de la 10ème Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres Africains de l'Environnement (CMAE) tenue à Abidjan du 5 au 7 septembre 2024, le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINEDDTE) à travers l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) a organisé ce 7 septembre 2024, une cérémonie de planting d'arbres en face du Parc national du Banco. Cet événement s'est déroulé en présence du Monsieur le Premier Ministre de la Côte d'Ivoire, ainsi que des membres du gouvernement et des Ministres Africains en charge de l'environnement. La cérémonie, marquée par un esprit de solidarité pour la protection de l'environnement, a mis en lumière l'importance de la reforestation.

Les participants ont symboliquement planté plusieurs espèces d'arbres indigènes, soulignant ainsi leur engagement envers la lutte contre la déforestation et le changement climatique. Il convient de souligner que l'espace où a eu lieu le planting a été officiellement baptisé JARDIN CMAE/AMCEN, en hommage à cette 10ème Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres Africains de l'Environnement (CMAE/AMCEN).

Ce fut une belle cérémonie, marquée par l'enthousiasme des participants et un engagement renouvelé pour la sauvegarde de la biodiversité africaine.



Source: SERCOM DG/OIPR

## VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE PRIMATOLOGUES À L'OIPR : échange sur la gestion et le mécanisme de financement des Parcs et Réserves naturelles de Côte d'Ivoire



Le lundi 9 septembre 2024, une délégation de primatologues d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale du programme « PRIMATE Watch ARRC Re:wild », en collaboration avec le Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS), a effectué une visite de travail à la Direction Générale de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR).

L'objectif de cette visite était de permettre aux primatologues de s'imprégner du modèle de gestion et de financement durables des parcs et réserves naturelles de Côte d'Ivoire mis en œuvre par l'OIPR et la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI).

La rencontre a été présidée par le Colonel-Major OUATTARA Kassoum Dramane, Directeur de l'Administration et des Ressources Humaines de l'OIPR. À cette occasion, le Colonel AMON Koutoua Benoît, Directeur Technique de l'OIPR, a présenté la stratégie de gestion des Parcs et Réserves, offrant ainsi aux visiteurs un aperçu du réseau des PNR, de la structure de gestion ainsi que des programmes de gestion mis en œuvre. Aussi, Dr KOFFI Kouadio Arsène, représentant la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire, a exposé sur le fonctionnement de la FPRCI et le mécanisme de financement mis en place pour soutenir les mesures de gestion durable des AP.

Les échanges qui ont suivi ont permis aux représentants de l'OIPR et de la FPRCI de répondre aux préoccupations des visiteurs qui ont jugés les présentations très enrichissantes. Les membres de la délégation de primatologues ont exprimé leur satisfaction face aux informations fournies sur la gestion et le financement des aires protégées en Côte d'Ivoire. Ils ont également salué les efforts considérables déployés par l'OIPR et la FPRCI pour préserver la biodiversité tout en promouvant un développement durable. La rencontre s'est terminée par une photo de groupe, symbolisant la convivialité de l'événement et l'engagement commun en faveur de la conservation et du partage des connaissances.



Source: SERCOM DG / OIPR

## L'OIPR ET LCA SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT.

*Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de conservation des parcs et réserves de Côte d'Ivoire ainsi que leurs zones périphériques, l'OIPR sous la houlette du Conservateur général TONDOSSAMA Adama, multiplie les contacts avec les structures de référence mondiale à même d'aider l'office à gérer durablement les sites de son réseau. Ainsi, une convention de partenariat a été récemment signée, en Tanzanie, entre l'OIPR et l'organisation dénommée Leadership pour la Conservation en Afrique (LCA).*



Cette organisation, dont le siège se trouve en Afrique du Sud, s'est donnée pour mission d'accélérer et favoriser positivement la protection de la biodiversité, en se concentrant sur les forêts tropicales et certains écosystèmes d'Afrique subsaharienne.

Il faut signaler que le but de ce mémorandum d'entente, paraphé par le Général TONDOSSAMA (OIPR) et Monsieur Christian MARAIS (LCA) est : « d'améliorer l'état des forêts naturelles et de la biodiversité y associée en Côte d'Ivoire, par la protection et le reboisement, tout en améliorant les moyens de subsistance durables des communautés riveraines ».

Cette convention vise, entre autres objectifs, à soutenir les efforts de conservation et de protection des forêts naturelles en fournissant, dans la mesure du possible, une formation, une expertise et des ressources. De même, il est prévu de soutenir le renforcement des capacités des institutions ivoiriennes dans les domaines de la conservation des parcs et réserves naturelles.

En outre, cette collaboration permettra de soutenir les efforts de l'OIPR pour améliorer la sécurité des forêts et des espèces sauvages y associées, à l'intérieur et à l'extérieur des parcs et réserves, en luttant contre l'abattage illégal, le braconnage et les défrichements agricoles, et en les réduisant à terme.

La question du financement est également prise en compte, car les signataires exploiteront les opportunités de financement offertes par le marché des crédits carbone et des crédits de biodiversité. Entre autres engagements obtenus de LCA au travers de cette convention, figurent les formations spécialisées au bénéfice de l'OIPR, tant dans le domaine du tourisme que dans celui des méthodes et

approches d'application de la loi liées à la protection des forêts et de leur faune, y compris en faisant appel à des partenaires spécialisés.

Signalons que le précieux document a été approuvé et signé à la faveur de la réunion du Conseil d'Administration de LCA, tenue dans le Parc national du Lac Manyara en Tanzanie, du 29 au 31 août 2024. Cette signature est l'aboutissement d'un processus qui a démarré en février 2018, par une visite exploratoire de LCA en Côte d'Ivoire.

Dépêché par le DG de l'OIPR à ce conseil d'administration, le Colonel DIARRASSOUBA Directeur de Zone Sud-Ouest de l'OIPR a réaffirmé au nom du DG, l'engagement de l'Office à œuvrer, sans faille, au succès de cette convention.



Source: SERCOM DZSO / OIPR



## VU AILLEURS ! UN CAMPEMENT TOURISTIQUE TEMPORAIRE ET DE LUXE EN PLEINE SAVANE AFRICAINE.

**Comment s'installer en pleine savane Africaine et y loger une centaine de personnes tout en leur garantissant des commodités d'hébergement, une restauration raffinée et des conditions de sécurité qui n'ont rien à envier aux grands réceptifs hôteliers ?**

Réussir cette prouesse, peut ressembler à un véritable tour de force. Cependant, c'est ce que réalise au quotidien DOROBO Tours and Safaris, une entreprise Tanzanienne, spécialisée dans l'organisation d'évènements touristiques.

Engagée par LCA pour héberger son dernier conseil d'Administration, en pleine nature, DOROBO Tours and Safaris a mis les petits plats dans les grands et monter un campement mobile en trois jours. Site qui a abrité la signature de la convention avec l'OIPR.

On a pu ainsi apprécier de grandes tentes dans l'espace restauration avec toutes les commodités que vous pouvez imaginer. Le tout organisé à la perfection. Des tentes dortoirs avec un système d'électrification ingénieux, comprenant douche et toilette sèche. Un personnel à l'écoute, disponible et très professionnel, au point où vous pouviez oublier que vous vous trouviez en pleine nature et à proximité d'animaux sauvages. Eh oui ! le rugissement d'un lion, entendu aux premières heures d'un jour, à certainement fait redescendre plus d'un du petit nuage sur lequel il surfait. Je n'en faisais pas partie, croyez-moi !



La cerise ou plutôt les cerises sur le gâteau furent la découverte des attraits de ce site. Des grands herbivores des savanes de l'Afrique australe, notamment les Gnous, Zèbres, Impala, Dick Dick, Girafes, Eléphants, Gazelle de Thomson, en passant par les innombrables oiseaux aperçus.

Après avoir rappelé à tous sa présence aux premières lueurs du jour, sa majesté le Lion s'est enfin montré, laissant découvrir, de loin, une partie sa toge royale au cours du dernier safari. C'était la cerise des cerises. Cet exploit nous la devons à un guide Masai au regard très affûté, nommé Languéti.

La signature de la convention avec LCA offrira certainement l'opportunité à l'OIPR de profiter du savoir-faire des nombreux partenaires de LCA pour la valorisation des sites de son réseau.

Source: SERCOM DZSO / OIPR



## LA GESTION DU PARC NATIONAL DE TAÏ ATTEINT DES STANDARDS INTERNATIONAUX SELON UNE RÉCENTE ÉVALUATION.



La gestion du parc national de Taï répond aux critères d'efficacité internationaux, selon les résultats d'une évaluation réalisée du 9 au 13 septembre 2024 à San Pedro par l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR), les parties prenantes et les partenaires.

L'évaluation de la gestion avec l'outil METT (Management Effectiveness Tracking Tool) donne un score de 82 %, et celle réalisée avec l'IMET (Management Effectiveness Tool) attribue un taux de 71,23 %, confirmant l'efficacité de la politique de gestion mise en œuvre et la bonne conservation de la faune, la flore et l'écosystème du parc national de Taï.

Le METT, beaucoup plus synthétique, donne un aperçu rapide et global satisfaisant sur la gestion. Quant à l'IMET, il a passé en revue de façon détaillée les différentes fonctions de gestion : la protection, le suivi écologique et la recherche, le tourisme, le management et la gouvernance.

Le chef de cellule contrôle et planification de l'OIPR, Lieutenant-colonel Issa Diarrassouba, facilitateur de l'atelier, a indiqué que des efforts restent à faire sur des thématiques telles que les services écosystémiques, les changements climatiques et la promotion du potentiel du parc en termes d'écotourisme. Selon lui, l'atteinte de ces objectifs nécessite l'accroissement des appuis de l'État et des partenaires techniques et financiers, le renforcement des ressources humaines et la diversification des profils d'appui au développement touristique.

Le préfet du département de Buyo, Kouamé Bouaki, représentant le président du comité de gestion local du parc (préfet du Cavally), s'est réjoui du bon état de conservation du parc national de Taï. Il a salué les efforts de la direction de la zone Sud de l'OIPR, les partenaires et les acteurs qui contribuent à la protection de ce patrimoine mondial.

L'OIPR a une tradition de planification et de suivi-évaluation qui commande de faire l'évaluation de l'efficacité de gestion du parc national tous les deux ans. La dernière évaluation date de 2021.

D'une superficie d'environ 5 360 km<sup>2</sup>, cette aire protégée a atteint un niveau d'aménagement de référence dans la sous-région avec un taux de conservation estimé à 98,4 % de couverture forestière, abritant plus de 50 espèces animales identifiées, dont une quarantaine typique des forêts primaires bien conservées. On y trouve, par exemple, près de 300 éléphants et plus de 1 300 chimpanzés.



Source: SERCOM DZSO/ OIPR

## LA DIRECTION DE ZONE SUD-OUEST DE L'OIPR S'EST DOTÉE D'UN NOUVEAU PLAN DE COMMUNICATION, ET D'UN PLAN D'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE.



**Durant trois (3) jours d'activités, les locaux de la Direction de Zone Sud-ouest de l'OIPR ont servi de cadre pour les gestionnaires du Parc national de Taï et ses partenaires pour dresser le bilan et élaborer le nouveau plan de communication du parc, en parallèle à la validation du plan d'éducation environnementale.**

Présidé par le Colonel ADOMPO Célestin de la direction technique de l'OIPR, ces ateliers ont permis aux participants d'évaluer les performances et de passer en revue les résultats des activités du plan de communication précédent (2017-2023) suivant les quatre axes d'intervention. Le bilan indique que les séances de projection de film, d'information et de sensibilisation de proximité organisées autour du parc ont permis d'atteindre 1 471 984 personnes. Cela témoigne de l'efficacité des actions mises en œuvre et de l'intérêt marqué des riverains pour le Parc national de Taï. Par ailleurs, les gestionnaires ont aussi noué des partenariats avec sept (7) radios locales, ce qui a facilité la diffusion de 116 987 messages dans les langues locales et en français. Durant la mise en œuvre du plan précédent, une attention particulière a été portée sur le choix des canaux médiatique les plus pertinents pour toucher les publics cibles, en élaborant des messages sur mesure pour chaque canal et audience. Au total, 1 903 801 individus ont été atteints, attestant ainsi de la renommée du Parc national de Taï.

Prenant la parole lors de l'atelier, le Colonel ADOMPO Célestin a exprimé sa satisfaction quant aux activités réalisées. Il a souligné l'importance d'une communication efficace pour atteindre les objectifs de l'OIPR et a félicité l'équipe pour ses efforts.



Il a terminé son intervention en encourageant l'équipe à continuer sur cette lancée et à explorer de nouvelles méthodes pour optimiser la communication à l'avenir.

Source: SERCOM DZSO / OIPR

## LA DIRECTION DE ZONE SUD-OUEST DE L'OIPR RÉALISE LE BILAN DE SON PLAN D'AFFAIRES.



Le 26 septembre 2024 à Soubré, la Direction de Zone Sud-ouest de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR/DZSO) a organisé un atelier bilan du plan d'affaires 2014-2020 et élaboration du nouveau plan d'affaires 2023-2032 du Parc national de Taï. Avec l'expertise d'AMBERO Consulting GmbH, l'atelier avait pour but de discuter de l'évaluation du précédent plan et de valider en présence des parties concernées les réalisations cet outil essentiel qui vient en soutien au plan d'aménagement et de gestion, en termes de mobilisation des ressources financières. La mise en œuvre de ce plan a été jugée satisfaisante. Il a cependant été recommandé au consultant d'affiner les résultats pour permettre au gestionnaire du parc d'envisager le prochain sur de meilleurs auspices. En outre, l'atelier a été consacré au démarrage de l'élaboration du prochain plan d'affaires. Pour ce faire, les parties prenantes ont revisité l'analyse des Forces, faiblesses, opportunités et menaces du plan d'affaires et procédé à l'analyse des risques et des parties prenantes. A la fin de l'atelier, monsieur Sous-préfet de Guiglo, représentant le Préfet de la Région du Cavally, président de l'atelier à encourager l'OIPR et le Consultant à poursuivre les travaux sur cette lancée afin de doter au plus vite le Parc national de Taï d'un nouveau plan d'affaires.



Source: SERCOM DZSO / OIPR

## DEUXIÈME ÉDITION DU FESTIVAL DE LA CUISINE IVOIRIENNE À SAN-PEDRO : OIPR ÉTAIT PRÉSENT ET A ACCROCHÉ LES FESTIVALIERS



Du 12 au 13 septembre 2024, la ville balnéaire de San-Pedro a abrité la deuxième édition du festival de la cuisine ivoirienne initié et organisé par le Ministère du Tourisme. L'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) a marqué son passage en lettre d'or.

Invité par la Direction Régionale du Tourisme Abidjan Nord, l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), à travers sa Direction de Zone Sud, a pris part à ce festival pour valoriser ses Aires Protégées. Ainsi, les capitaines ZEHITA, Chargé de Communication et AHOUA Sandrine, Chargé des Mesures Riveraines ont animé le stand de cette direction.

À l'ouverture des stands, déjà Abidjan Nord était bouclé de monde, et pour cause, l'OIPR avait garni la table d'exposition avec ses supports de communication et des gadgets. Chacun venait épancher sa soif en informations sur les potentialités touristiques au niveau des parcs et réserves en Côte d'Ivoire, particulièrement ceux de la Direction de Zone Sud. C'est-à-dire les Parcs nationaux d'Azagny, du Banco, des Îles Ehotilé et les Réserves naturelles de Dahliafleur et d'Aghien. Bien entendu, le point d'attraction était le Parc national du Banco dont la notoriété prend davantage de l'ascendance sur le mauvais cliché que l'on avait de lui.

Visiblement heureux de la participation de l'OIPR à ce festival, certains visiteurs ont partagé avec les animateurs de l'OIPR leurs merveilleux moments passés aux parcs nationaux d'Azagny et du Banco lors de leur sortie détente. Des promoteurs d'écotourisme étaient également de la partie.

Les présentations des attraits touristiques dans le réseau des Aires Protégées de la Direction de Zone Sud, ont capté l'attention d'un animateur des réseaux sociaux qui a pris le Chargé de communication, le Capitaine ZEHITA Alfred en interview lors de son direct sur sa chaîne SUD-OUEST TV sur Facebook.

Le Directeur Général de l'Industrie Touristique et hôtelière était heureux de voir sur le stand de la Direction Régionale Nord la présence de l'OIPR. Le Ministre SIANDOU Fofana, lui-même n'a pas tari d'éloges vis-à-vis de l'OIPR.

Au-delà des informations fournies sur les attraits écotouristiques du réseau des Aires Protégées en Côte d'Ivoire, les visiteurs sont tous partis heureux avec des gadgets à l'effigie de l'OIPR qui leur ont été remis. La satisfaction du Ministre SIANDOU Fofana était palpable.



Source: SERCOM DZS / OIPR



Nature Résilience

## SECONDE PHASE DE SENSIBILISATION SUR LA GESTION DES DÉCHETS AU PARC NATIONAL DU BANCO

Dans le cadre de son engagement continu envers les communautés riveraines, l'ONG Nature Résilience Côte d'Ivoire (NR-CI) a mené, les 04 et 05 septembre 2024, la seconde phase de sensibilisation axée sur la gestion des déchets dans les villages riverains du Parc National du Banco, notamment Anonkoua Kouté, Abobo Sagbé et Andokoi.

Cette initiative, inscrite dans le cadre du Projet d'appui à la gestion durable et efficace du Parc National du Banco (PPI 6), visant à sensibiliser les populations locales sur la préservation de l'environnement, l'importance cruciale de protéger notre Parc National et les pratiques de tri sélectif.

La communication a été assurée par le coordinateur du projet et le chargé de communication, qui ont présenté les enjeux liés à la gestion des déchets, soulignant l'impact positif que peuvent avoir des pratiques responsables sur l'environnement.

À sa suite, les représentants de la Direction de Zone Sud de l'OIPR (la Chargé des Mesures Riveraines et le Chargé de Communication) ont pris la parole à leur tour, partageant des informations essentielles et des conseils pratiques pour encourager les communautés à s'engager activement dans la gestion durable de ce patrimoine mondial Poumon vert d'Abidjan.

Pour renforcer cet engagement, NR-CI a fait don de 45 bacs à ordures aux chefferies des villages concernés (12 bacs à ordures par village et 9 au secteur Banco), afin de soutenir les efforts continus de protection de cette aire protégée précieuse.

Nous remercions chaleureusement les communautés pour leurs participations actives et leurs engagements en faveur de la conservation de notre patrimoine naturel.



Résilience  
ivoire



Source: SERCOM DZS / OIPR (NatureResilience-CI)

## L'OIPR ET SES PARTENAIRES ÉVALUENT L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE MABI-YAYA À L'AIDE DE L'OUTIL IMET.



**D**u 16 au 20 septembre 2024, la salle de la Préfecture d'Adzopé a abrité le 1er atelier d'évaluation de l'efficacité de gestion de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya à l'aide de l'outil IMET (Integrated Management Effective Ness Tool). Cet outil permet de mesurer la performance de la gestion des aires protégées en tenant compte des défis spécifiques et des ressources disponibles.

Grâce à une approche participative, les coaches de l'OIPR ont animé cet atelier, permettant aux participants de réfléchir aux actions à mener afin d'améliorer la gestion de cet écosystème vital.

Les résultats de cette évaluation fourniront des recommandations concrètes pour renforcer la protection de la biodiversité dans la Réserve naturelle de Mabi-Yaya et soutenir les efforts visant à y limiter les pressions et menaces.

Il convient de préciser, que cet atelier a été réalisé avec l'appui financier du projet Makoré/appui aux aires protégées à travers la phase 3 du Contrat de Désendettement (C2D).



## L'OIPR ET RAINFOREST ALLIANCE RENFORCENT LES CAPACITÉS DU PERSONNEL DE LA DRENA D'ABENGOUROU SUR LES THÉMATIQUES EN LIEN AVEC LA CONSERVATION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE BOSSÉMATIÉ.



**L**a salle de réunion du Royaume Hôtel d'Abengourou a servi de cadre à la session de formation des Inspecteurs de l'Enseignement Préscolaire et Primaire et des enseignants de la Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation de l'Indénié-Djuablin tenue du 10 au 11 septembre 2024.

Animée par une équipe composée de personnes ressources de l'OIPR et de Rainforest Alliance, cette formation a permis d'échanger avec les acteurs locaux de l'éducation nationale sur les enjeux de conservation de la Réserve naturelle de Bossématié et les axes de collaboration dans le cadre de l'éducation environnementale autour de l'aire protégée. Des responsables de coopératives agricoles et des membres des comités locaux de gestion de paysage (LMB) mis en place par Rainforest Alliance autour de la RNB ont également participé à cette formation.

Il convient de signaler que cette session de formation a été réalisée avec l'appui financier de Rainforest Alliance dans le cadre de la convention de partenariat avec l'OIPR.

Source: SERCOM DZSE / OIPR

**SIGNATURE DE CONVENTION DE PARTENARIAT OIPR-KKT FM TAABO : LA DIRECTION DE ZONE CENTRE DE L'OIPR ET LA RADIO LOCALE DE TAABO SIGNENT UN CONTRAT DE PARTENARIAT POUR LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES ACTIVITÉS PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA RÉSERVE SCIENTIFIQUE DE LAMTO.**



La cérémonie de signature s'est déroulée le 25 septembre 2024 à 11 heures 00 à la Mairie de ladite ville. La délégation de l'OIPR était conduite par Colonel KOUADIO Kouassi Remy, Directeur de Zone Centre de l'OIPR, accompagnés de Colonel Kouadio Basile Krou, Chargé des Mesures Riveraines et de Commandant OGOU Yann, Chef Secteur. La Radio KKT FM Taabo était représentée par Madame OTO Doua Céline, Chef service Socio culturel de la Mairie et de Monsieur KOFFI Piazza, Responsable technique de la Radio. Les deux responsables ont signé l'un après l'autre et échangé les copies de ce contrat après lecture faite par le Chef Secteur.



**SÉANCES DE SENSIBILISATION DANS LA CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BOUANDOUGOU DÉPARTEMENT DE MANKONO : TROIS VILLAGES DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BOUANDOUGOU, RIVERAINS À LA RÉSERVE DE FAUNE ET DE FLORE DU HAUT BANDAMA ONT ÉTÉ LES CIBLES DE CES SÉANCES DE SENSIBILISATION.**



Les 18, 19 et 20 Septembre 2024, se sont déroulés trois séances de sensibilisation respectivement pour les populations de Massafodougou, Bouandougou et Tabakoro en vue de la conservation et la préservation de la biodiversité de la RFFHB.

Ces séances ont été présidées par monsieur le Sous-préfet de la circonscription administrative de Bouandougou. La délégation de l'OIPR était conduite par Commandant N'DRIN N'drin, Chef secteur de ladite réserve, accompagné de Capitaine Gondo Eric, représentant le chargé des Mesures Riveraines. Le déroulement du programme a été identique dans les trois localités. D'abord, les civilités et les nouvelles. Ensuite, l'introduction fait par monsieur le Sous-préfet, les exposés du chef secteur et du représentant des Mesures riveraines. Après les différents propos, ont suivis les échanges issus de quelques questions et préoccupations des populations. Pour finir, les Chefs et les notables des populations concernées ont adressé des mots de remerciements, leurs sentiments de satisfaction et leur engagement pour la conservation de la Réserve.

La conclusion a été faite par monsieur le sous-préfet après les conseils et les exhortations adressés à ses administrés.

Source: DZC / OIPR

## SÉANCE DE SENSIBILISATION CIBLÉE AVEC LES OPÉRATEURS DE PRODUITS SECONDAIRES ET TRANSPORTEURS DE LA PÉRIPHÉRIE DE LA RÉSERVE DE FAUNE D'ABOKOUAMEKRO.



Le vendredi 13 Septembre 2024 de 10 heures 00 à 11 heures 30 minutes, une rencontre initiée par le Chef secteur de la Réserve de Faune d'Abokouamékro a eu lieu dans la salle de réunion de la Direction de Zone Centre de l'OIPR. La séance a été présidée par Colonel KOFFI N'Guessan Maurice, Chargé d'étude et représentant le Directeur de Zone, accompagné de Colonel KOUADIO Basile Krou, chargé des Mesures Riveraines.

Il a été question de sensibiliser ces opérateurs sur leurs activités et sur celles de la Réserve en vue de trouver un point d'équilibre entre les activités économiques et les activités de conservation. En effet, il est revenu de manière récurrente que les dits opérateurs scieurs, charbonniers et transporteurs font des excursions dans la réserve pour s'approvisionner en produits ligneux. Face à cette situation, il convenait de présenter la réserve d'une part et de présenter les activités prohibées d'autre part.

C'est cette mission que les gestionnaires de l'OIPR ont si bien exécutée cet après-midi, après une large introduction par Commandant JIMMY Zoh Patrice, chef Secteur, puis la présentation de la réserve et les activités de conservation par le chargé d'étude et le CMR. Pour finir la parole a été donné à messieurs Siaka Sanogo vice-président des revendeurs de bois, Koffi Bénois chef des scieurs et Ouédraogo Moumouni président des transporteurs tous résidents à Yamoussoukro afin

de s'exprimer sur l'exécution des activités dans la zone périphérique de la réserve de faune d'Abokouamékro et les faits qui leur sont reprochés. Par la suite, des échanges enrichissants conviviaux ont permis d'envisager une relation de confiance entre les différents groupes et les gestionnaires de l'OIPR. Pour finir les opérateurs économiques en question ont justifié ce fait par l'ignorance de la loi 2002-102 du 11 février 2002 et ont pris la résolution de se conformer et de mieux collaborer avec l'OIPR dans le sens de la conservation.



Source: DZC / OIPR

## SÉANCE DE SENSIBILISATION CIBLÉE AVEC L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE KATIOLA.

RE NATIONALE DES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS  
REGION DU HAMBOL-DEPARTEMENT DE KATIOLA  
CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE KATIOLA



Le 12 septembre 2024, de 10heures à 13 heures, une séance de sensibilisation avec les retraités de la commune de Katiola, regroupés en association a été tenue au siège des Rois et chefs traditionnels de la date ville. Trente-neuf retraités étaient présents. Cette séance a été anémiée par Commandant N'DRIN N'drin Hié, Chef Secteur de la Réserve de Faune et de Flore du Haut Bandama, assisté par Capitaine GONTO Eric, représentant le Chargé des Mesures Riveraine.

A cette occasion, dans un premier temps, l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves(OIPR) a été présenté à l'assemblée par Capitaine GONTO Eric à savoir les objectifs, les missions et les fonctions de gestion. Ensuite, le Chef Secteur a expliqué les apports contributifs de l'OIPR et ses partenaires dans la vie des communautés riveraines de la réserve. Pour finir, après les échanges, l'ensemble des retraités ont exprimé leur sentiment de joie et ont souhaité que ce genre de rencontre soit perpétuel pour garantir le bonheur et l'avenir de l'association des retraités.



## LA DZC PARTICIPE À LA CONFÉRENCE SUR LES EXPLOITATIONS SEMI-INDUSTRIELLES D'OR.



Invitée par la Société Minière Holding Kassa Gold S.A, la DZC a été représentée par Colonel KOUADIO Basile Krou à la conférence qui a eu lieu à son siège sis à Yamoussoukro. Cette conférence a été prononcée par monsieur Bi Galla Denis TOHOZAN, Directeur Général de ladite société sur le thème " Formation pratique à recevoir au sein d'une entreprise minière semi-industrielle d'or". Plusieurs personnalités étaient invitées pour comprendre l'importance pratique de l'exploitation semi-industrielle de ce métal précieux parmi lesquelles trois présidents des universités de Man, de Daloa et d'Abobo Adjamé; les Directeurs des mines, les Directeurs des Eaux et Forêts, des étudiants et plusieurs acteurs du domaine.

Après avoir présenté la société, son cadre formel et les résultats de l'entreprise, le Directeur général a exprimé son intention d'étendre ce projet de développement minier aux institutions de manière pratique par la formation, les stages pratiques en entreprise et des entretiens et contrats d'embauche. Pour monsieur TOHOZAN Bi la formation est au centre de toute exploitation minière. Il entend se pencher sur les universités publiques et privées. Un contrat a été signé séance tenante entre l'université Polytechnique de Man et dite Société, après celle de Daloa l'année dernière. Plusieurs questions ont été posées au conférencier. Pour sa part, Commandant Krou de l'OIPR a saisi cette occasion pour exprimer deux préoccupations à savoir, le sort des populations riveraines des exploitations de mine d'or en employabilité et en développement local d'une part et le respect de l'environnement et des normes de conformité environnementale d'autre part. Monsieur le DG a répondu aux préoccupations de tous les participants.

Pour conclure, il a souhaité que les actions menées dans ce sens soient en parfaite harmonie et en synergie avec chacun des acteurs des domaines concernés.

Source: DZC / OIPR

## EDUCATION ENVIRONNEMENTALE À LA PÉRIPHÉRIE DU PARC DU MONT SANGBE/ LA DIRECTION DE ZONE OUEST APPORTE UN APPUI AU CLUB ENVIRONNEMENTALE DU COLLÈGE MODERNE DE DIOMAN (CMD)



Ce jeudi 26 septembre 2024, le Secteur Sangbé 1 de la Direction de Zone Ouest (DZO) a tenu une conférence suivie d'un don de matériel de salubrité au Collège moderne de Dioman. Cette conférence a été animée par le Ltn KONE Yaya, Chef secteur Sangbé 1. Les élèves ont été informés sur l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) et le Parc national du Mont Sangbé (PNMS). Les activités interdites au PNMS leurs ont été communiquées à travers des images. Leur contribution dans les actions de sensibilisation a été sollicitée par le Chef secteur à l'effet d'accompagner l'OIPR dans sa mission communication pour le changement de comportement des populations de la périphérie du PNMS.

Concernant la lutte contre l'insalubrité en milieu scolaire, les élèves ont été sensibilisés à l'entretien des salles de classe et de la cour de l'école afin d'éviter des problèmes de santé liés à l'insalubrité. Ils ont été invités à travailler dans un environnement toujours propre.

Afin d'accompagner les élèves dans cette tâche, la DZO, à travers le Secteur Sangbé 1, a procédé à un don de matériel de Salubrité, au nom du Directeur Général de l'OIPR, le Conservateur Général TONDOSSAMA Adama, au Club environnement naissant du collège Moderne de Dioman.

Ce sont au total 149 élèves et enseignants qui ont été touchés au cours de cette importante activité.

## MISSION DE CONSULTATION POUR L'ÉLABORATION DES PLANS DE GESTION DES FORÊTS COMMUNAUTAIRES AUTOUR DE LA RÉSERVE NATURELLE INTÉGRALE DU MONT NIMBA



Le Massif des Monts Nimba, reconnu pour son importance mondiale et inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, a été le cadre d'une mission dans le cadre du Projet d'Appui pour la Préservation des Écosystèmes Forestiers du Mont Nimba (PAPFor). Cette mission visait principalement à élaborer un plan de gestion pour cinq forêts communautaires en Côte d'Ivoire, afin d'assurer leur gestion durable et de contribuer à la conservation de cette région précieuse.

La mission s'est déroulée sur une période de sept jours, répartie en deux phases de consultations avec les communautés locales. Les résultats indiquent une utilisation des ressources forestières sans réglementation spécifique, ce qui peut entraîner des pratiques non durables. Bien que l'état des forêts soit fragmenté, une augmentation des espèces végétales et animales a été constatée. Des efforts de conservation, notamment des micro-projets et des initiatives de formation pour les communautés, ont également été demandés.

Les communautés ont formulé des attentes claires en matière de soutien financier et de formation continue. Il est crucial de renforcer la collaboration entre les communautés et les partenaires afin d'assurer une gestion durable des ressources forestières et d'améliorer l'état de conservation du Massif des Monts Nimba.

Source: DZO/ OIPR

## SENSIBILISATION AU PARC NATIONAL DU MONT SANGBE ET PARTAGE D'INFORMATION SUR LE PRIX VERT 2024/ SÉANCE DE SENSIBILISATION AVEC LES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES : ÉTAPE DE DIOMAN S/P DE DIOMAN AVEC LE SOUS-PRÉFET DE DIOMAN.



Au secteur Sangbé 1, le gestionnaire du Parc national du Mont Sangbé (PNMS) a tenu une séance de sensibilisation de masse, le jeudi 19 septembre 2024 dans l'enceinte de la sous-préfecture de Dioman. Cette séance qui avait pour cible les leaders d'opinion et de communautés, a réuni 109 personnes, riverains des villages et campements du pays rural de Dioman, notamment Toulou, Dioman, Gagnasso, Gbêka, etc. Elle a été animée par le Lieutenant KONE Yaya, Chef secteur Sangbé1 et le Commandant DAGO Dakouri Alexandre, Sous-préfet de la circonscription de Dioman. Il était question, au cours de cette séance, de sensibiliser les populations sur les enjeux de conservation du PNMS afin de susciter en eux un changement de comportement envers le cette Aire Protégée (AP). Ensuite, partager avec ces derniers, les informations sur le "prix vert", édition 2024 du PNMS. Concernant la séance de sensibilisation, le Chef secteur Sangbé 1, après avoir présenté le PNMS, a informé les participants sur les services écosystèmes qu'il offre à la population vivant en sa périphérie. Il est revenu sur les activités qui y sont interdites, tout en insistant sur le braconnage, la principale activité illégale exercée au PNMS. Le CS a aussi rappelé les conséquences du braconnage tout en s'attardant sur les risques sanitaires liés à la manipulation de la faune sauvage. Le cas de la variole de singe (Mpox) a été évoqué, à titre d'exemple. Dans son intervention, le Chef Section a demandé aux populations de s'abstenir de la chasse, de la manipulation et de la consommation des animaux sauvages afin d'éviter la variole de singe qui menace la vie des populations. A travers ces actions, ils préserveront leur santé et par même occasion, ils contribueront à la sauvegarde de la faune du PNMS. Pour clore ce point de l'ordre du jour, le Chef secteur est revenu sur les peines et amendes prévues contre les



interpellées pour des activités illégales dans un Parc national ou une Réserve, notamment celles prévues pour des actes de braconnage dans une AP. Après cette première étape, les participants ont pris l'engagement, en présence du Sous-préfet Dioman, d'œuvrer avec l'OIPR pour la préservation de ce riche patrimoine naturel national en étant des ambassadeurs dans leurs villages respectifs. Ils ont aussi pris l'engagement de ne jamais rentrer dans le PNMS, ni d'héberger ou accueillir des braconniers dans leurs villages. À la suite des échanges et des interventions des chefs des villages invités, le CS a rappelé aux participants, les innovations internes dans l'organisation du concours "prix vert", édition 2024, notamment le lancement effectué par le CGL-PNMS et l'instauration d'une lettre de candidature dans le processus de participation au concours du prix vert du meilleur village éco-citoyen impliqué dans les activités conservation du PNMS. Il a rappelé les critères d'évaluations et les conditions de participation, avant d'appeler les populations à investir les différentes Sous-préfectures contiguës au PNMS et les secteurs Sangbé 1 et 2 afin de rentrer en possession des documents afférents au concours "prix vert", édition 2024. Dans l'ensemble, cette rencontre s'est très bien déroulée et le sous-préfet de Dioman a levé la séance à 13h30 min.

Source: DZO / OIPR

## SÉANCE DE SENSIBILISATION DE MASSE À DOH DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE GUINTÉGUÉLA



À Doh, dans la Sous-préfecture de Guintéguéla, le gestionnaire du Parc national du Mont Sangbé (PNMS) a tenu une séance de sensibilisation de masse, le mardi 03 septembre au domicile du Chef de Village. Cette séance qui avait pour cible les leaders d'opinion et de communautés, a réuni près de 70 personnes, riverains des villages et campements de ladite localité. La séance a été animée par le Capitaine KOUAKOU Kouassi H. Guillaume, Chef Secteur (CS) Sangbé 2 et Monsieur le Sous-préfet N'Failissou Serge KOUASSI, Sous-préfet de Guintéguéla.

La séance de sensibilisation s'est axée sur les enjeux de la conservation du PNMS afin de susciter chez les interlocuteurs un changement de comportement. Ensuite, partager avec ces derniers, les informations sur le "prix vert", édition 2024 du PNMS et enfin faire cas des risques sanitaires liés à la manipulation de la faune sauvage, un thème développé dans le cadre de la lutte contre le braconnage dans le PNMS.

Le CS Sangbé 2, dans son exposé, a, après avoir présenté le PNMS, informé son auditoire sur les services écosystèmes qu'offrent les aires protégées à la population vivant en sa périphérie. Il a égrainé les activités qui y sont proscrites, ce sont par exemple, le braconnage qui demeure la principale activité illégale exercée au PNMS. Le CS a aussi rappelé les conséquences du braconnage tout en s'attardant sur les risques sanitaires liés à la manipulation de la faune sauvage. Le cas de la variole de singe (Mpox) a été évoqué, à titre d'exemple.

Il a rappelé à la population qu'il faut éviter la manipulation de gibiers. Les deux principales catégories de dangers sanitaires existant lors des transferts de faune sauvage sont :

- que les animaux apportent de nouveaux agents

pathogènes dans l'écosystème de destination et qui pourraient être néfastes à cet écosystème.

- que les animaux déplacés rencontrent de nouveaux agents pathogènes dans l'écosystème de destination et qui leur soient néfastes Le CS, a pour clore son intervention, rappelé les peines encourues contre les personnes interpellées pour des activités illégales dans un aire protégée.

Dans son intervention, le Sous-préfet de Guintéguéla a soutenu les propos de CS, en demandant à ses administrés de s'éloigner des activités interdites comme la chasse. Aussi, d'éviter la manipulation et la consommation des animaux sauvages afin d'éviter la variole de singe qui reste une véritable menace pour la vie humaine.

Les participants quant à eux, ont pris l'engagement, d'œuvrer avec l'OIPR pour la préservation de ce riche patrimoine naturel national.

À la suite des échanges, le CS a rappelé aux participants, les innovations intervenues dans l'organisation du concours "prix vert", édition 2024, notamment le lancement effectué par le CGL-PNMS et l'instauration d'une lettre de candidature dans le processus de participation au concours du prix vert du meilleur village éco-citoyen et de la meilleure Association Villageoise de Conservation et de Développement, édition 2024.

Ensemble protégeons le Parc national du Mont Sangbé pour les générations actuelles et futures.

Source: DZO / OIPR

## SENSIBILISATION DES POPULATIONS DE DJEGUERIGUÉ, SOUS-PRÉFECTURE DE TÉHINI, SUR LA CONSERVATION DU PNC



**D**ans le cadre de sa politique de communication pour le changement de comportement à la périphérie du PNC, l'OIPR DZNE à travers des actions de proximité réalise plusieurs actions de sensibilisation des populations riveraines.

C'est dans ce cadre que s'est déroulée le vendredi 27 septembre 2024, une séance d'information et de sensibilisation des populations du village de Djeguerigué (Village du secteur Téhini et de la Sous-Préfecture de Niamoué). Ont pris part à cette activité, le Chef du village et sa notabilité, les chefs de ménages, et les responsables des jeunes et des femmes.

L'objectif de cette séance de sensibilisation était de montrer l'importance du PNC dans la survie de l'humanité, de situer le rôle de l'OIPR et des communautés riveraines dans sa conservation et d'interpeller certains jeunes qui s'adonnent aux activités d'agression du Parc.

Animant cette séance, Monsieur KONE Mamadou, Animateur rural de Bouna accompagné du relais communautaire de Téhini ont entretenu les populations durant une heure.

Prenant la parole, le Chef du village n'a pas manqué d'exprimer ses remerciements aux agents de l'OIPR pour avoir enrichi leur connaissance sur l'importance du Parc et des conséquences liées aux activités illicites pratiqués par les siens. Il a promis de sensibiliser d'avantage sa population afin que celle-ci ne soit pas une base arrière de destruction du PNC. L'association des femmes à leur tour ont montré l'importance de cette activité pour elles et se portent garant d'être des relais auprès de leur progéniture. Par la suite, elles n'ont pas manqué de demander un appui de L'OIPR pour le développement des activités de leur association.

Ce sont au total 64 personnes qui ont été directement touchées par ces messages de sensibilisation.

Source: SERCOM DZO / OIPR

## SÉANCE D'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE À L'EPP BOUGOULAYE, SOUS-PRÉFECTURE DE NASSIAN



**A**fin de renforcer la connaissance des écoliers riverains sur la faune et la flore du Parc national de la Comoé, la Direction de Zone Nord-Est de l'OIPR a organisé des actions d'éducation environnementale dans les établissements primaires et secondaires de la zone périphérique dudit parc.

C'est dans une ambiance bonne d'enfant que le service de mesures riveraines a animé une séance de projection de film sur la faune le 17 septembre 2024 au profit des écoliers de l'Ecole Primaire Publique du village de Bougoulaye. La projection de film a permis aux écoliers de comprendre le mode de vie des animaux et les risques liés à leur agression.

Après la phase de présentation, des échanges interactifs entre l'animateur rural et les soixante-dix (70) élèves participants sur la connaissance d'espèces végétales ont meublé l'activité.

Au terme de l'activité, le Directeur de cette école primaire a exhorté l'OIPR à multiplier ces séances qui contribuent fortement à enrichir la connaissance des écoliers sur les notions de préservation de la biodiversité.

## PARRAINAGE D'ACTIVITÉ SOCIO-CULTURELLE À KONG



**E**n collaboration avec le service Socioculturel de la Mairie de Kong, le Secteur Kong a soutenu matériellement et financièrement (Trophées, Ballon, jeux de maillots et rafraîchissement) le Tournoi de la fraternité qui a meublé la semaine de la Célébration du Mahouloud dans les journées du 16 au 17 septembre 2024.

Cette activité qui est à sa cinquième édition a mis en compétition les différents quartiers de la ville de Kong.

Ainsi, l'équipe d'animation du secteur Ouest a saisi l'occasion pour sensibiliser les participants et les spectateurs de ce tournoi sur la préservation du Parc national de la Comoé.

C'est dans une très bonne ambiance que la compétition s'est achevée avec un score de deux buts à un (2-1) pour l'équipe du quartier SEGARA de Kong.

Source: SERCOM DZNE / OIPR

## PÉRENNISATION DES ACQUIS DU PROJET DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ DU PARC NATIONAL DE LA COMOÉ : 14 ARTISANS RÉPARATEURS FORMÉS À LA MAINTENANCE DES POMPES HYDRAULIQUES.



Le 30 Septembre 2024, s'est tenue au sein de la Direction Régionale de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (DR-MINHAS) du Bounkani, la formation des Artisans réparateurs agréés ainsi que du personnel des Mesures Riveraines de la Direction de Zone Nord -Est (DZNE) de l'OIPR.

Pendant trois (03) jours, les artisans ont été soumis aux exercices théoriques et physiques respectivement au sein de ladite Direction Régionale et dans le village de Lankara. Ceux-ci à leur tour, transmettront également leur acquis aux artisans réparateurs villageois.

Cette formation a essentiellement porté sur les techniques d'installation, de maintenance et de détection d'éventuelles pannes qui pourraient survenir sur les pompes hydrauliques qui ont été installées dans les villages riverains en fin d'année 2023 sur le Projet de protection de la biodiversité du Parc national de la Comoé (financement de la KfW). Il est à noter que ces pompes font parties de projets intégrés de construction des Infrastructures Sociales de Base en cours dans les différentes localités autour du Parc national de la Comoé sous ce même financement.

L'objectif de cette formation est de garantir la durabilité des infrastructures sociales financées par ledit projet au profit des populations.

**« Cette formation permettra de non seulement permettre aux villageois de s'auto dépanner mais aussi de pérenniser les acquis du projet »** s'est exprimé Madame BAMBA née DIAKITE Magbè, Responsable de Communication représentant le Directeur de Zone Nord-est de l'OIPR, le Colonel KOUADIO Yao Roger lors de la cérémonie de clôture.

Après cet exercice, des caisses à outils ont été remis aux Artisans Réparateurs agréés et les réparateurs villageois ont été dotés en trousseaux de Clefs.

A la suite de cette formation à Bouna, une tournée de redynamisation de vingt-deux (22) Comités de Gestion des Points d'Eaux (CGPE) sera conduite par les animateurs ruraux de la DZNE accompagnés des artisans réparateurs agréés et des agents des DR MINHAS en vue de définir les attributions et les tâches de chaque membre, de faciliter la formalisation du CGPE par des arrêtés Sous-Préfectoraux et donner des premiers rudiments de maintenance pour les petites pannes aux réparateurs villageois.

Source: SERCOM DZNE / OIPR

# ATELIER DE FORMATION SUR LE LOGICIEL DISTANCE SAMPLING



**D**u 23 au 27 septembre 2024, s'est tenue au Bureau de la GiZ à Abidjan, une formation sur le logiciel Distance Sampling aux données des pièges photographiques ou caméras à déclenchement automatique. Cette session de formation a enregistré la participation de six gestionnaires du suivi écologique de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR). La Direction de Zone Nord-Est a été représentée par le Chef du service Suivi écologique et ses deux assistants. Cette session a été une occasion pour les apprenants de comprendre et appliquer la méthode Distance sampling au piégeage photographique. Ainsi, depuis la conception du plan d'échantillonnage au analyse des données en passant par la phase d'installation des caméras sur le terrain, les participants ont été enseignés sur toutes les étapes. Au terme de la session, les apprenants ont manifesté leur enthousiasme d'avoir appris une nouvelle compétence et surtout ont apprécié les atouts de cette nouvelle méthodes d'estimation de la densité et de l'abondance de la faune.

La formation dispensée par une experte dans le domaine a été financée entièrement la GiZ à travers son Programme Gouvernance et Gestion durable des Ressources naturelles dans l'espace Comoé et Taï.

# ATELIER DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE SUIVI ÉCOLOGIQUE



Les 30 septembre et 1er octobre 2024, s'est tenue à la préfecture de Bondoukou, une réunion du groupe de travail sur le suivi écologique. Cette session qui a été financée par GiZ à travers son Programme Gouvernance et Gestion durable des Ressources naturelles dans l'espace Comoé et Taï a enregistré la participation de plusieurs membres des groupes de travail des universités partenaires. L'université Felix Houphouët Boigny d'Abidjan était représentée par Professeur YAOKOKORE Beibro. Celle d'Allassane OUATTARA de Bouaké était représentée par les Docteurs Soulemame OUATTARA et TRAORE Dipomin accompagnés de deux étudiants. La Direction Technique et la Direction de Zone Ouest de l'OIPR ont été représentées respectivement par le Colonel N'DRI Kouamé Pascal et le Commandant Béda Alex.

Au cours de la session, les rapports provisoires de l'inventaire des oiseaux d'eau et d'inventaire pédestre des éléphants au Parc national de la Comoé ont été analysés et validés. Les résultats ont révélé une population d'éléphants en nette augmentation par rapport à 2021.

Les résultats de l'étude sur les arthropodes (tiques et glossines) vecteurs de maladies et sur l'évaluation de la population ont également été présentés. Les résultats de l'étude sur les arthropodes présentés par l'étudiant AHOUSI Ivan révèle la présence de quatre (4) espèces de tique au PNC sur un total de six (6) espèces identifiées en Côte d'Ivoire. Quant à celle réalisé par l'étudiant HAMADOU Ayouba sur les glossines, elle mentionne la présence de 1578 glossines réparties en 5 espèces et 2 sous espèces dans les biotopes visités au PNC.

Les résultats de l'étude sur l'évaluation de la population de léopard dans la zone sud et centre du parc ont été présentés par monsieur Robin de l'ONG PANTHERA. Il révèle que la densité de léopard dans la zone étudiée est nettement supérieure à celle enregistrée au Parc national de Taï et dans certaines aires protégées de l'Afrique de l'Ouest (Penjari et Niokolokoba).

## CÔTE D'IVOIRE : UNE ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE APPELLE À LA RÉVISION DE LA LOI SUR LES PARCS ET RÉSERVES



Le Club de Développement Durable de Côte d'Ivoire souhaite vivement une révision de la loi sur les Parcs et Réserves de 2002. C'est ce qu'il faut retenir de l'atelier de validation du rapport d'analyse de la Loi de 2002, relative à la création, à la gestion et au financement des parcs nationaux et des réserves naturelles qui a eu lieu le 11 septembre 2024 dans les locaux de la Direction du Développement Durable à Abidjan.

Le premier responsable du Club de Développement Durable de Côte d'Ivoire (CDD-CI), Dr Durand Oboué a démontré, lors de l'atelier de validation du rapport d'analyse de la Loi de 2002, relative à la création, à la gestion et au financement des parcs nationaux et des réserves naturelles, qu'il faudrait réformer ladite loi en profondeur.

La superficie des parcs et réserves a augmenté. Il a d'abord rappelé que cette importante proposition a été faite suite à une étude réalisée dans le cadre du projet Benkadi qui porte sur l'érosion côtière et la gestion des parcs et réserves.

En effet, cette loi ne permet pas de mener la répression concrète dans les parcs et réserves contre les personnes qui pratiquent le braconnage et l'orpaillage illégal

« Il y a bien des avancées. La superficie des parcs et réserves a augmenté. C'est déjà très bon. On voit les efforts fournis par le gouvernement, on en veut pour preuve la mise en œuvre de la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (STREF). Malgré tout cela, il y a des aspects techniques qui ne sont pas pris en compte par la loi de 2002.

En effet, cette loi ne permet pas de mener la répression concrète dans les parcs et réserves contre les personnes qui pratiquent le braconnage et l'orpaillage illégal » a déploré Dr Durand Oboué. Des amendements attendus en vue le rapport

Il faut savoir qu'après 22 ans d'entrée en vigueur et de mise en application de la Loi sur les parcs et réserves, il est indispensable de comprendre son fonctionnement durant la période et de savoir si elle nécessite une révision, a justifié le militant du développement durable. La deuxième partie de l'atelier a consisté à présenter le rapport dans son intégralité, suivie des amendements en vue de l'améliorer.

Source: LINFODRONE

## LA BANQUE MONDIALE ET LE GOUVERNEMENT IVOIRIEN RÉAFFIRMENT LEUR ENGAGEMENT POUR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS



La Banque Mondiale et le Gouvernement ivoirien, à travers l'Unité de coordination du projet d'investissement forestier phase 2 (UCP-PIF2), ont réaffirmé leur engagement pour la gestion durable des forêts, à l'occasion d'une visite dans l'agro-forêt de Scio, située à Sokoura, dans la sous-préfecture de Kaadé (région du Cavally), rapporte un communiqué de presse transmis le mercredi 18 septembre 2024 à l'AIP.

Cette visite avait pour objectif d'évaluer les actions de préservation et de réhabilitation menées dans cette agro-forêt, tout en échangeant avec les communautés locales sur les pratiques agroforestières et les Activités génératrices de revenus (AGR) liées à la gestion durable des ressources forestières.

Accompagnée de la Coordonnatrice de UCP-PIF2, Thérèse Abé-Koffi, des représentants de la Société pour le développement de la forêt (SODEFOR), de l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR) et de CARE International, la délégation de la Banque mondiale, dirigée par son responsable pays, Tony Verheijen, a assisté jeudi 12 septembre 2024, à des présentations sur les réalisations des différents partenaires du projet avant de visiter des parcelles agroforestières, notamment de cacao.

Ces visites ont permis aux différentes délégations d'échanger avec les chefs de villages et les communautés environnantes.

« Je suis ici pour écouter vos besoins, savoir ce qui fonctionne et ce qui peut être amélioré. Nous sommes là pour améliorer votre futur et celui de vos enfants. », a exprimé Tony Verheijen.

Ces rencontres ont également favorisé la sensibilisation de 2 462 personnes dont 14% de femmes. CARE International a présélectionné 150 micro-projets, dont 25 micro-projets validés pour un montant total de 201 millions de FCFA.

Depuis le lancement de sa seconde phase en 2022, le PIF 2 intervient dans plusieurs zones forestières dégradées, dont l'agro-forêt de Scio. Au titre des actions figure la SODEFOR, qui a initiée trois ateliers régionaux d'information et de sensibilisation ayant mobilisé 500 personnes dont 70 femmes.

Source: AIP

